Courrier Sud

VOL. 3
No 17
TORONTO
25¢
LUNDI 25 AOUT 1975

COLLOQUE SUR LA VIE CULTURELLE EN ONTARIO

Toronto - Le Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes, sous l'égide du ministère des Affaires culturelles et des Loisirs, parrainera un colloque sur la vie culturelle des Franco-Ontariens.

Les objectifs de ce colloque sont, premièrement, d'identifier les besoins des Franco-Ontariens en matière de culture et, deuxièmement, de formuler des recommandations destinées à répondre à ces besoins.

On a nommé un comité de planification, dont le président en est monsieur Omer Deslauriers, président du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes et les membres en sont : Madame Micheline St-Cyr (Chasse-Galerie, Toronto), Monsieur Richard Casavant (Conseil des Arts de l'Ontario) le Père Albert Réginbald (Centre des Jeunes de Sudbury), Madame Madeleine Binet (Timmins), Monsieur Alain Poirier (ACFO), Monsieur Réger Poirin (Sarnia) et Monsieur Georges L. Amyot (secrétaire administratif du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes).

On compte que le colloque débutera pendant la soirée du vendredi 31 octobre et se terminera dans l'après-midi du dimanche 2 novembre 1975.

Comme lieu de rencontre, on a choisi le Centre d'Elliot Lake à cause des excellentes possibilités d'hébergement et de repas pour les participants et des locaux disponibles pour une réunion de ce genre.

Parmi les participants au colloque, on espère compter les représentants des organismes culturels francophones de la province et les autres Franco - Ontariens intéressés à la culture canadienne-française. Ces personnes participeront à des ateliers ou groupes d'étude en plus d'assister à quelques séances plénières afin de formuler les recommandations appropriées.

Les séances plénières seront peu nombreuses afin de permettre aux participants de se réunir assez souvent en petits groupes pour l'étude des activités culturelles dans les cinq régions de la province.

IF NOT DELIVERED, PLEASE RETURN TO POINT OF MAILING :
64, CHARLES St. E. TORONTO ONT. M4Y 1T1
SI NON LIVRABLE PRIERE DE RETOURNER AU JOURNAL.
Courrier de deuxieme classe.
Enregistrement no 3197

LA CHANT'AOUT ET LA PRESSE

Ils étaient partout : à la Petite Bastille sur les Plaines d'Abraham, au Village de la Chanson, au Grand Théâtre de Québec, dans plusieurs parcs et dans toutes sortes d'établissements. Et ils étaient nombreux. En plus des "grands", ceux que tous connaissent, comme Monique Leyrac, Raymond Lévesque, Pauline Julien, Renée Claude, Ginette Reno, Beau Dommage, Ti-Jean Carignan, Clémence Desrochers, Willie Lamothe ou Patsy Gallant, il y avait 300 autres chanteurs et musiciens québécois, moins connus peut-être mais dont certains oeuvrent depuis dix ans dans le milieu de la chanson, 300 artistes englobés sous le nom de "La Relève" et représentant toute la game musicale depuis le "rock" jusqu'à la chanson poétique.

Certains journaux avaient des reporters à plein temps courant d'un spectacle à l'autre et offrant chaque jour des pages entières de leurs impressions aux lecteurs. Dans "Le Jour" par exemple Bruno Dostie parla avec admiration de Aut'chose (Lucien Francoeur) et de la grande qualité du rock québécois, ainsi que du grand succès d'Offenbach : "deux rappels devant un public qui en voulait encore". Et aussi d'André Gagnon qui a bien mérité, ainsi que Sylvain Lelièvre, le triomphe obtenu le 12 août devant 10,000 spectateurs, alors que Claude Léveillé et Monique Leyrac n'auraient fait "qu'exploiter une réputation méritée il y a dix ans". Le lendemain, le même commentateur assistait au lancement de "J'ai vu le loup, le renard, le lion" par Félix Leclerc, Gilles Vigneault et Robert Charlebois, microsillon enregistré lors du récital conjoint que ces trois artistes avaient donné un an plus tôt jour pour jour. "Quand, écrit-il, la voix de Félix bientôt rejointe par celles de Charlebois et de Vigneault, s'entonné LA MARCHE DU PRESIDENT, une émotion toute spéciale, impayable, qui vous mettait au bord des larmes, a fait revivre la magie de la superfrancofête",

La presse européenne a aussi couvert de façon impressionnante cette semaine fantastique mais je ne sais pas si, comme les journaux québécois, elle a véhiculé un certain mécontentement chez "la relève" et un malaise certain, celui qui existe dans l'industrie de la chanson au Québec (et ailleurs au Canada très probablement), une industrie où les auteurs compositeurs reçoivent bien peu comparativement aux producteurs qui, eux, ne sont pas en général du pays. Comme disait Jean Royer du "Soleil" de Québec : "Nous avons les richesses naturelles mais la matière première est transformée par d'autres!"

La Biennale de l'ACELF :

DEUX SOLITUDES SE RENCONTRENT AU CANADA FRANCAIS

CHICOUTIMI (de notre envoyé) - Les Canadiens français, répartis dans les quatre coins du pays, possèdent un souci commun - la préservation de leur culture - mais, à cause de circonstances très différentes, les moyens à prendre varient, d'une province à l'autre.

Mais, s'il y a une division marquée, elle existe entre les citoyens du Québec, qui veulent l'épanouissement de leur culture, et les citoyens qui font partie des groupes minoritaires dans les autres provinces, qui doivent combattre pour la survie même de leur langue et de cette culture.

C'est ce qui ressort clairement des travaux de la première Biennale de la Francophonie Canadienne qui se tenait au cours de la semaine dernière au sein du Royaume enchanteur du Saguenay, à Chicoutimi. Environ 1,500 congressistes, représentant plus de 500 groupements francophones de Terre Neuve à la Colombie Britannique, prirent part aux assises de la biennale qui était organisée par l'Association canadienne d'Education en langue française (ACELF).

Mais, même si la plupart des délégués ne furent pas satisfaits de la définition de la "souveraineté culturelle" du Québec, telle qu'énoncée par le solliciteur-général de cette province, M. Fernand Lalonde, un principe très clair s'est dégagé de cette grande rencontre : un Québec fort doit assurer l'avenir de la culture française dans cette province française, puis aider les minorités de tous les coins du pays à améliorer leur sort culturel,

Grand nombre de représentants du Québec - plus de la moitié des délégués étaient de cette province - voyaient très mal la survivance du français dans les provinces anglaises, hors de certains endroits en Ontario et au Nouveau Brunswick, mais la volonté de survivre et l'esprit combatif de ceux-ci ressortaient dans des communications très précises et non moins optimistes présentées aux cours des assises : pourvu que le Québec nous reconnaisse comme frères séparés et qu'il nous appuie, nous survivrons, car nous en avons la ferme volonté.

C'est Mme Gisèle Richer, de Rockland, vice-présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) qui présentait la communication de cet organisme. Elle brossait un tableau des luttes scolaires et des succès dans ce domaine, de 1910 à nos jours, alors que l'enseignement se donne en français à tous les niveaux. Elle déplorait cependant des lacunes au niveau des collèges communautaires, en télévision éducative et dans les universités où certaines disciplines ne sont pas en-

suite en page 3

M. Gérard Raymond de Toronto, à droite, secrétaire général de la Biennale de la francophonie canadienne présente son rapport à la plénière du vendredi. A la table de la présidente on reconnait, de gauche à droite, les co-présidents, M. le juge Alfred Monnin, du Manitoba, le Rév. P. Laurent Cormier, de Moncton et Madame Thérèse Lavoie-Roux, de Montréal; la présidente générale l'Honorable Madame Jeanne Sauvé, Mgr. Félix-Antoine Savard, le co-président ontarien, M. Florian Carrière, d'Ottawa et le co-secrétaire-général M. Jean-Noel Tremblay, de Chicoutimi.

ENTREVUE AVEC LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE ~~DE L'ONTARIO~~ AU CANADA (SECTION DE L'ONTARIO)

M. Paul H. O'Donoghue, bachelier en philosophie et psychologie de l'Université de Toronto, vice-président exécutif de Marsh& McLennan Limited & William M. Mercer Limited, maison d'envergure internationale de courtiers d'assurance et de conseillers en prestations aux employés, affiliée à la Société Faugère et Jutheau S. A., courtiers d'assurance de France, c'est le premier Canadien anglais de Toronto qui a brisé une tradition bien assise dans la ligne de succession des présidents élus par le conseil d'administration de la Chambre de Commerce français au Canada. C'est lui aussi qui a fait entrer dans ce cercle, jusqu'alors composé de ressortissants français et de Canadiens français uniquement, des personnalités anglophones de stature internationale telles que Thomas J. Bata, président de Bata Limited (les chaussures), William K. Mounfield, président de Massey - Ferguson Industries Ltd. (les machines agricoles), John Webster, directeur exécutif régional des opérations internationales de la Banque de Commerce canadienne impériale, Joseph R. O'Kell, vice-président et secrétaire de Simpsons - Sears Limited, etc. Il a bien voulu m'accorder une entrevue pour Courrier-Sud à l'occasion de la célébration du 20e anniversaire de fondation de la Chambre de Commerce France-Canada, sise au 9, avenue Franklin-Roosevelt, Paris, qui était

une sorte de filiale du Comité France-Amérique qui existe depuis 50 ans. M. Jean Vinant est l'actuel vice-président et délégué général. Tous les membres sont assurés, pour une seule cotisation de l'appartenance aux deux Chambres (français et canadienne) avec service de bureau à Paris, Montréal, Québec et Toronto.

Voici donc la substance de notre entretien :

Chaké : - M. O'Donoghue, vous avez succédé à M. Jean Franc de Ferrière, président sortant de la Chambre de commerce française, section de l'Ontario, en septembre 1974.

M. O'D. : - Oui, en effet. C'est Jean Franc de Ferrière lui-même qui m'a approché pour me demander de prendre la relève. J'hésitai tout d'abord. Je pensais qu'il fallait qu'il choisisse un francophone. Cependant, je parle français aussi et ma femme est Française. J'acceptai donc ce poste qui est bénévole et honorifique, et je m'attelai tout de suite à la tâche de consolider les relations économiques France-Ontario avec ardeur, mes scrupules premiers s'étant dissipés, puisqu'ici à Toronto, la plupart des hommes d'affaires sont évidement anglophones.

Chaké : - Vos scrupules n'étaient pas fondés, car heureusement, à l'heure actuelle, on ne choisit plus quelqu'un pour ses origines, mais plutôt pour ses capacités personnelles. Dans quelle direction avez-vous orienté vos efforts; et quelle est la nature du rôle que vous allez jouer dans les relations économiques?

M. O'D. : - J'ai tout de suite contacté des personnalités du monde économique et je les ai décidées à s'intéresser à la Chambre de Commerce française, section de l'Ontario, et même à faire partie de son conseil d'administration. Je nommerai Thomas J. Bata, William K. Mounfield, Joseph R. O'Kell, Roger Hatch de Camotex, John Watley, des vins de Watleys. Jusqu'alors, les fromages, les vins et la mode étaient les exportations traditionnelles de la France. Mais avec la crise de l'énergie, le gouvernement français se mit à rechercher activement des débouchés pour équipement scientifique et technique, électrique, avions, etc. un grand nombre d'autres produits. De leur côté, les hommes d'affaires ontariens sont aussi, et de plus en plus, attirés par l'exportation et l'importation avec l'étranger. Or, mon rôle à moi c'est justement de mettre ces personnalités des affaires en contact, d'améliorer les communications et de donner la plus grande publicité possible. Dans le temps, les hommes d'affaires français s'arrêtaient à Montréal, où la Chambre de Commerce française a été fondée en 1886 -alors qu'à Toronto, elle a été fondée en 1928.

Caké : - M. Norbert Ségard, secrétaire d'état du commerce extérieur, a visité Toronto le 3 et le 4 octobre 1974.

M. O'D. : - Oui, et il m'a remis la médaille du mérite en signe d'appreciation. Mais ce que j'aime par dessus tout, ce sont relations humaines et les liens fructueux que je réussis à établir, et ce, grâce surtout à tous ceux que je connais tant au gouvernement que dans le monde des affaires. Je suis également vice-président du conseil exécutif de la Chambre de Commerce canadienne, président de la section ontarienne, et l'un des directeurs de la United Way.

Chaké : - Donc l'accent est mis sur la consolidation et le développement des relations commerciales entre la France et les hommes d'affaires ontariens?

M. O'D. : - Oui, et nous escomptons d'excellents résultats, grâce à nos efforts constants.

Chaké : - Nos meilleurs voeux vous accompagnent dans cette tâche entreprise avec tant d'expertise et de dévouement.

Chaké Tchilinguirian

L'activité physique.
Le meilleur maquillage qui soit!
Can. Chamber of Commerce
PARTICIPACTION
En forme...pour mieux vivre!

Une nouvelle loi sur les autobus scolaires à partir du 1er septembre

Voici les nouveaux règlements et ce qu'ils signifient pour vous

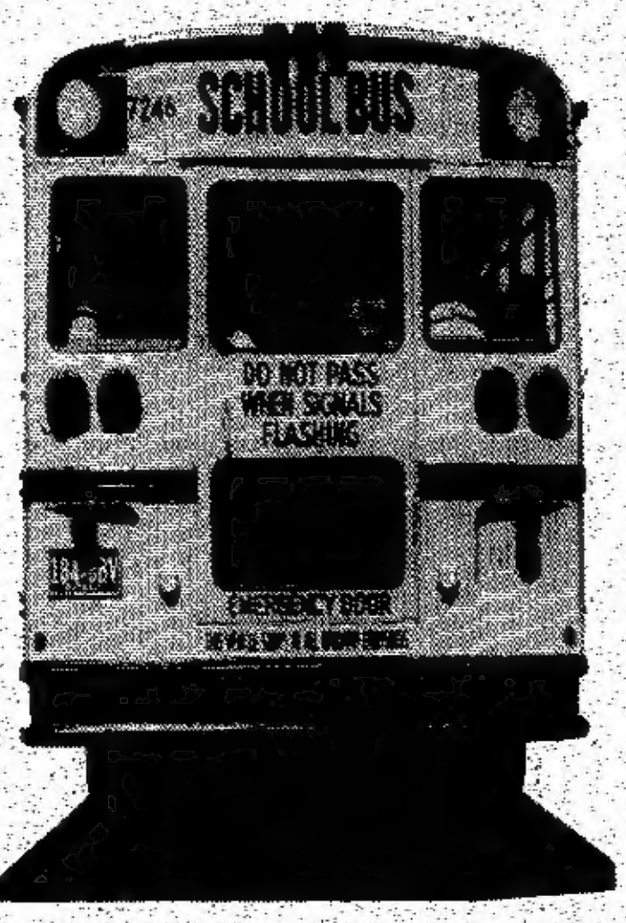

A partir du 1er septembre, toute la circulation devra s'arrêter dans les deux sens lorsque les feux rouges avant et arrière d'un autobus scolaire jaune de chrome clignoteront, et ce, quelle que soit la limite de vitesse. (En cas de non respect de cette loi, il y a une amende maximale de $100 et 4 points de démérite).

La loi s'applique partout, aussi bien sur les routes, que sur les chemins cantonaux ou dans les rues des villes et des villages.

Jusqu'à présent, les véhicules circulant dans la direction opposée ne devaient s'arrêter que lorsque la limite de vitesse était supérieure à 35 milles à l'heure. Mais à partir du 1er septembre, tous les véhicules devront s'arrêter, sauf dans un cas: lorsqu'ils circulent dans la direction opposée à celle de l'autobus scolaire, de l'autre côté d'une autoroute à plusieurs voies et divisée par une barrière médiane.

En tant qu'automobiliste, vous devez redoubler de prudence lorsque vous voyez venir vers vous un autobus scolaire, car si ses feux rouges clignotent, **la circulation doit s'arrêter dans les deux sens.**

Si nous respectons tous cette loi, la sécurité de nos écoliers en sera accrue; souvenez-vous que nous en sommes tous responsables.

En tant que parent, encouragez vos enfants à suivre dans l'autobus scolaire les règles de sécurité qu'ils apprennent à l'école, par exemple à aider le conducteur en étant calmes et à rester assis jusqu'au moment de descendre de l'autobus.

Pour obtenir de plus amples renseignements relatifs à la Loi sur les autobus scolaires, veuillez écrire au:

Ministère des Transports et des Communications
Prudence et Information
1201 Wilson Avenue
Downsview (Ontario) M3M 1J8

Ministère des Transports et des Communications
John Rhodes, ministre

Gouvernement de l'Ontario
William Davis, premier ministre

suite de la page 1

LA BIENNALE DE L'ACELF : Deux solitudes se rencontrent AU CANADA FRANCAIS

core enseignées en français.

Dans le domaine des communications, il y a encore 80,000 Franco-ontariens à qui la radio, la télévision ou les journaux ne sont pas encore disponibles en langue française.

Le mémoire de l'ACFO traitait également de l'économie, discutant du sort des Canadiens-français et du rôle des caisses populaires et des coopératives de consommateurs

UN ECART

Un des deux secrétaires généraux de cette biennale, M. Gérard Raymond de Toronto, président de Conseil supérieur des écoles de langue française au ministère de l'Education, voyait un écart très clair entre deux groupes : le Québec et les autres provinces. La province française veut son autonomie culturelle et les minorités des autres provinces, qui veulent toujours un Québec fort, "ne veulent pas être considérés comme des satellites."

Monsieur Raymond présentait, à la séance de clôture vendredi, une synthèse des communications présentées par les groupes représentés qui discutaient de la langue, de l'économie, de la politique, des communications, de la religion, du patrimoine et de l'engagement social. "La biennale a été pour plusieurs groupes, une tribune pour se faire entendre". Elle offrait "individuellement", des éléments de réflexion.

Le second secrétaire général, M. Jean Noel Tremblay, ancien député unioniste de Chicoutimi, déclarait qu'on "n'a pas réussi à cerner la réalité de la francophonie canadienne à la lumière d'un sentiment d'appartenance".

"On a du mal à définir la réalité de la Francophonie : elle est claire au Québec, mais un problème pour les autres," déclarait M. Tremblay dans sa synthèse des travaux dans une cinquantaines d'ateliers. Au Québec, c'est une question d'épanouissement, ailleurs, il s'agit de survivance.

En conclusion, M. Tremblay, disait qu'on devrait valoriser le rôle de l'ACELF comme une organisation centrale de pressions envers le gouvernement central et dans les relations entre les provinces.

DES RESULTATS

Un des co-présidents de la rencontre, le Juge Alfred Monnin, du Manitoba admettait qu'il "y a des distances, et c'est regrettable." Mais elles n'existent pas entre les individus, mais plutôt dans des questions collectives. Il a exprimé le voeu de voir les média "nous débarrasser de ce pessimisme." D'après lui, la chaleur de la réception et les contacts forts produiront des résultats.

Le R.P. Clément Cormier, du Nouveau Brunswick disait que le congrès était un réel succès et que ce fut une heureuse et agréable rencontre familiale, telle que s'était proposé l'ACELF.

Mme Thérèse Lavoie-Roux, de Montréal, entrevoyait qu'au lendemain de cette conférence, les gens du Québec seront certainement attentifs aux demandes des francophones des autres provinces. Le co-président ontarien M. Florian Carrière, d'Ottawa parlait de la biennale comme d'un festin, d'un éclairage, d'une gratitude.

La présidente générale Mme Jeanne Sauvé, ministre fédéral, déclarait qu'on lui avait rendu un grand service "car j'ai fait une mise à jour du fait français au Canada." Après avoir brossé un tableau de la situation des minorités à travers le pays, Mme Sauvé exhortait les Canadiens-français à "jouer de cette force politique auprès de toutes les instances concernées car, ensemble, les francophones représentent une force politique importante sur la scène canadienne.

La foule réservait une ovation très chaude à Mgr Félix-Antoine Savard, l'auteur canadien de 79 ans qui adressait la parole à la séance de clôture. Mgr Savard exprimait son plus grand souhait "que le gouvernement du Québec décrète l'état d'urgence et mette immédiatement en oeuvre, avec ACELF renovée, aguerrie, intransigeante, une politique de redressement linguistique." Il parlait de la qualité de la langue et d'une jeunesse qui ne s'en soucie pas assez.

Jean Guy

CONNAISSANCE DU MONE FRANCOPHONE

HAITI par Hugues Excellent

"Phare avancé de la latinité dans les Amériques", c'est ainsi que, depuis Béranger, les Français considèrent Haïti, République de l'Ile enchanteresse du même nom et "Perle des Antilles".

Evidemment, Haiti appartient de façon particulière au vaste monde qui a fini de se dessiner sous nos yeux, celui de la Francophonie. - Du fait de la langue et d'une bonne partie des us et coutumes du peuple, du fait de sa vocation historique en somme, Haiti est largement tributaire du dynamisme de la Francophonie.

L'on sait déjà que ce dynamisme ne réside point seulement dans la langue et l'esthétique françaises mais dans toutes les valeurs qui, depuis des millénaires font luire la France au coeur de l'Europe civilisée.

A la Conférence de Niamey (Afrique 1968) à laquelle Haiti avait brillamment participé, le concept de la Francophonie a été lumineusement défini. Depuis, des facteurs de tous ordres : technique, économique, culturel etc, entrent en ligne de compte dès qu'on parle de francophonie.

On a toujours dit qu'Haiti, placée au coeur de l'Amérique hispanophone est un "accident géographique" et culturel. En effet deux races se sont confondues pour former l'ethnie haitienne - la race des nègres importés d'Afrique et la race blanche, celle des colonisateurs européens. Depuis 1804 Haiti est indépendante. Néanmoins elle n'a pas divorcé d'avec la langue de Voltaire. Bien sûr, elle eût pu le faire mais ce ne serait pas sans heurt car la manière française avait déjà, a encore aujourd'hui "tant de profondeur dans son moi collectif" (son "âme noire") qu'elle dut garder le français.

A la vérité deux langues se partagent le patrimoine de l'expression en Haiti : le français qui est la langue officielle mais qui n'est parlé que par la minorité instruite, et le créole (le savoureux créole), dialecte de la majorité, expression originale de l'âme haitienne métissée. Aussi Haiti connait-elle comme beaucoup d'autres pays, y compris le Canada, le phénomène du bilinguisme. Ceci, naturellement a toujours imposé aux intellectuels et réformateurs haitiens l'épineuse question de savoir laquelle de ces deux langues il faut privilégier, laquelle répond le mieux au besoin et à l'épanouissement de la totalité des haitiens.

Ces derniers temps, la question a provoqué d'orageux débats à Port-au-Prince mais, malgré l'envergure des joutes, il ne semble pas qu'on puisse pour le moment arriver à une solution adéquate et uniforme du problème.

Tout ce que nous savons maintenant c'est que, s'il en est besoin, toute révolution linguistique en Haiti doit partir de la conscience des Haitiens, de leur mentalité (que les négrologues disent complexée). Toujours est-il, néanmoins, que l'on n'élimine pas une langue comme on efface quelque chose d'un coup de gomme! Ce qui est vrai pour le Canada doit l'être, dans ce cas, pour Haiti.

En ce qui concerne la Francophonie, elle a trouvé, somme toute, un bon terrain en Haiti. Le vaste programme d'aide que le gouvernement français est en train d'exécuter en faveur du pays est très parlant en ce sens. Il est en même temps conséquence et moyen.

Il ne semble pas qu'il faille craindre. Il faut espérer.

NOUS POURRIONS CONTROLER UNE DES PRINCIPALES CAUSES DE L'INFLATION

par Robert Voyer

Plusieurs économistes prédisent que nous maintiendrons un taux annuel moyen d'accroissement économique (PNB) de 4% pendant les prochaines décennies. Une telle prédiction devrait, de toute évidence, jouer un rôle primordial dans la formulation des politiques monétaires à long terme du gouvernement fédéral. Et cependant, ce fait n'est mentionné que très rarement.

Une augmentation annuelle du PNB d'environ 4.5% signifie un accroissement réel de la production des biens et services du même ordre. Conséquemment la disponibilité monétaire, nécessaire à l'achat de ces biens et services, devrait logiquement aussi augmenter au même rythme de 4.5%. En fait, depuis plusieurs années, nous avons obtenu une augmentation dépassant, souvent de façon très considérable, ce niveau critique.

On sait que si la disponibilité monétaire croît plus rapidement que le produit national brut sur une période de plusieurs années consécutives, les prix d'achats doivent aussi augmenter et ainsi contribuer de beaucoup à une inflation dont nous connaissons les effets néfastes.

Il n'est pas nécessaire de posséder une connaissance approfondie d'économie politique pour justifier cette théorie. Et alors, qu'attendent nos parlementaires fédéraux pour agir et tenter de ralentir la disponibilité monétaire de façon à maintenir un équilibre plus sain entre celle-ci et le PNB? Tous les efforts sont concentrés à renforcer le PNB et le problème monétaire est presque ignoré.

Cette inaction, probablement volontaire, est peut-être de source psychologique plutôt qu'économique. Car pour s'assurer les votes et la ré-élection nos représentants gouvernementaux croient aussi devoir assurer la population de revenus garantis en totalité ou en partie, mérités ou non, qui s'accroîtront d'année en année à une allure qu'on serait tenté de qualifier d'irréaliste. Et voilà, le tour est joué! La population croit que son pouvoir d'achat réel augmente même si elle fait face à un taux de chômage et d'inflation intolérable qui, s'il n'est pas ralenti à temps, risque de plonger notre système économique en grave péril d'ici quelques années.

Il suffit d'examiner les problèmes gigantesques auxquels font face certains pays d'Europe et la Grande Bretagne en particulier qui traverse une des pires crises politiques et économiques de son histoire.

AVIS À TOUS LES PARENTS FRANCOPHONES DU GRAND TORONTO

Le Conseil des Ecoles Catholiques du Grand Toronto assure dans cinq de ses écoles une éducation en langue française, de la maternelle à la huitième année inclusivement.

L'inscription pour ces écoles pour septembre 1975 se fera de 9 hres 30 à 3hres p.m. Ces écoles ont un système d'autobus scolaires afin de desservir toutes les régions du grand Toronto.

ECOLES STE-MADELEINE, - 1 Promenade Ness, Don Mills, Ontario
Téléphone - 445-1930 Directrice - Sr. Lise LeRiche
ST-JEAN DE LALANDE, - 2350 Chemin McCowan, Agincourt, Ontario
Téléphone - 291-3757 Directrice - Mlle June Jodin
ST-NOEL CHABANEL, - 18 Promenade Beverly Hills, Downsview, Ontario
Téléphone - 241-0636 Directeur - M. Michel Broschart
GEORGES ETIENNE CARTIER, 250 Chemin Gainsborough, Toronto, Ontario
Téléphone 463-6412 Directrice - Mme Françoise Doyle
SACRE-COEUR, 444 rue Sherbourne, Toronto, Ontario
Téléphone - 924-2717 Directeur - M. Pierre Lalonde

La religion y est enseignée à tous les niveaux selon le nouveau programme du catéchisme canadien; chaque école reçoit les services de prêtres francophones des paroisses locales.

En plus de cette formation catholique, les écoles offrent à l'enfant une connaissance approfondie de la langue et de la culture françaises. Aussi y fait-il l'apprentissage de la langue anglaise, ce qui lui permettra d'évoluer dans un milieu anglophone tout en conservant son identité culturelle de Canadien francophone.

Le conseil scolaire des écoles catholiques de Toronto.

éditorial

"... Tu m'fais des belles facons, Tu m'chantes des belles chansons..."

La première réaction du contribuable à l'annonce d'une campagne électorale est souvent négative (pour ne pas dire plus). Il sait que les journaux et les autres média d'information seront inondés par un déluge de déclarations fracassantes, de promesses irréalisables, d'accusations et de démentis indignés.

Mais résignons-nous. Les élections sont un mal nécessaire.

Profitons donc de la campagne électorale pour nous renseigner sur la chose politique. Attention cependant, il ne suffit pas d'écouter les déclarations des chefs de parti! Les messages qu'ils nous livrent se ressemblent tous. Même quand ils diffèrent en principe, on peut être assuré que, dans leur réalisation, on y verra peu de différence.

Ainsi, la première préoccupation de l'électeur, ce n'est pas le choix du parti ou de chef de parti. C'est plutôt l'évaluation de la compétence des candidats qui se présentent dans sa propre circonscription électorale. Si l'assemblée législative était constituée des meilleurs candidats qui se présentent aux élections à travers la province, on serait par le fait même assuré d'un gouvernement efficace.

On ne peut pas fabriquer une Cadillac avec des pièces de Toyota.

L'ACFO veut savoir quand

L'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO) a fait parvenir un télégramme au Procureur général de l'Ontario, M. John Clement, dans lequel elle lui demande de *préciser quand exactement le gouvernement ontarien a l'intention d'introduire le français dans le fonctionnement des cours de justice.*

Ce télégramme de la part de l'AVFO fait suite à une déclaration du Procureur général à l'Assemblée législative de l'Ontario, en réponse à une question du député néo-démocrate de Sudbury, M. Bud Germa, à l'effet que le gouvernement n'avait pas l'intention d'autoriser l'utilisation de contraventions bilingues dans la province "avant un bon bout de temps".

La réponse du Procureur-général faisait suite à l'emprisonnement de deux Franco-Ontariennes, dont Lise Pellerin de Hanmer, qui voulaient ainsi dénoncer l'unilinguisme anglais des contraventions de la circulation utilisées par les forces policières de la province.

L'ACFO affirme que les francophones de l'Ontario sont lésés dans leurs droits et qu'ils entendent être traités, le plus rapidement possible, de la même façon que les minorités anglaises du Québec où le bilinguisme est reconnu dans les cours de justice. Tiré du " Voyageur"

Les opinions émises dans l'éditorial ne sont pas nécessairement celles du rédacteur en chef.

Peu de différence entre le Québec et l'Ontario

Tiré du "Droit"

Au Québec comme en Ontario, le citoyen moyen a toujours beaucoup de respect pour la compétence professionnelle du médecin et n'hésite pas à situer la profession médicale au sommet de l'échelle des professions sous l'angle de l'utilité sociale. Dans les deux provinces, cependant, on est porté à déplorer des lacunes sérieuses dans la qualité du service offert à la population par les médecins. Le taux général de satisfaction est beaucoup plus élevé en Ontario qu'au Québec: dans la province voisine, 88.9% des personnes interrogées se disent très contentes ou plutôt contentes des soins médicaux reçus des médecins, tandis qu'au Québec, le pourcentage des personnes très contentes ou plutôt contentes ne dépasse guère 36%. Lorsqu'on en vient aux sujets de plaintes précises, on constate cependant une forte convergence entre les réponses obtenues dans les deux provinces: dans chaque province, on se plaint surtout du service et des relations humaines.

La partie québécoise de l'enquête d'où sont tirées ces données fut réalisée en 1973 sous la direction de MM. Gaétan Couture et Jacques Boisvert, de la Faculté d'Administration de l'université de Sherbrooke, à la demande de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, qui en a assumé les frais. Elle visait d'abord à recueillir l'opinion des personnes interrogées sur les lacunes réelles du système de distribution de soins généraux au Québec. Les questions relatives à l'image et à l'importance sociale du médecin y occupaient, en conséquence, une importance secondaire.

Même si en général les opinions des citoyens des deux provinces sont assez concordantes, on observe d'intéressantes nuances ici et là. Ainsi, le citoyen québécois est davantage enclin à considérer la compétence dans le choix de son médecin; l'Ontarien, par contre, attache davantage d'importance aux relations humaines et à l'avis de ses parents ou amis. Dans les deux provinces, on est remarquablement attaché à son médecin; on ne le quitte généralement que pour des raisons reliées à un déplacement ou à un déménagement, encore que les changements soient plus fréquents au Québec.

En général, on est plus sévère au Québec sur certains aspects de la conduite professionnelle des médecins. On leur reproche notamment, avec plus sévérité qu'en Ontario, un recours souvent inconsidéré aux pilules et aux médicaments et des erreurs de diagnostic.

Au chapitre de la rémunération, le Québécois serait davantage enclin à placer le médecin sous le régime du salariat: 49.1% des Québécois interrogés à ce sujet seraient prêts à accepter que tous les médecins travaillent à salaire pour le gouvernement, tandis qu'en Ontario, seulement 31.2% des personnes interrogées acceptent cette perspective. De même, le Québécois a davantage l'impression que les médecins sont généreusement rémunérés à l'heure actuelle: alors qu'en Ontario, 69% des répondants accepteraient que le revenu des médecins augmente au même rythme que celui d'autres occupations, seulement 48.9% des Québécois sont d'accord avec cette proposition.

Autre point intéressant: dans les deux provinces, le taux de satisfaction au sujet de l'instauration de l'assurance maladie est très élevé. Au Québec, 72% des répondants se disent satisfaits considèrent que l'assurance-maladie a été une excellente chose; en Ontario, 91% des répondants sont du même avis.

On note enfin que, sur plusieurs questions, les réponses des citoyens ontariens sont plus nettes, plus tranchées que celles des répondants québécois, même si elles vont généralement dans le même sens. Invités à dire, par exemple, si la portion du dollar de taxe qui va à l'assurance-maladie est trop grande, les Ontariens partagent clairement leurs réponses entre un "oui" ou un "non"; les Québécois donnent, en contre-partie, une proportion assez élevée de réponses ambivalentes ou de refus de répondre.

LE COMITE D'ACTION SUR LES SERVICES DE SANTE DE LANGUE FRANCAISE

Le Comité d'action sur les services de santé de langue française est sous la présidence du Dr Jacques Dubois de Welland. N'hésitez pas à envoyer vos mémoires le plutôt possible à cet organisme important pour les Franco-ontariens puisqu'il a comme mandat d'aider tous les francophones à recevoir les services médicaux auxquels ils ont droit.

Courrier Sud

COURRIER-SUD
64 est, rue Charles, Toronto
Bureaux 204 et 205 M4Y 1T1
TEL.: 961-3335

COUPON D'ABONNEMENT

UN ABONNEMENT A 25 NUMEROS : $5.00

Nom _____
(en lettres moulées s.v.p.)

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

Courrier Sud

EST PUBLIE PAR LA SOCIETE COOPERATIVE PRESSE-SUD LTEE.
64 Est, Rue CHARLES, TORONTO, ONT. M4Y 1T1

961-3335

REDACTEUR EN CHEF
Mireille Desjarlais-Heynneman

MONTAGE ET COMPOSITION:
Ion Mazaré

SECRETARIAT ET PUBLICITE:
Irène Morin-Paraschuk

Vous avez de l'initiative? Ça tombe P.I.L.!

Vous cherchez du travail? Vous avez des idées pour améliorer la vie dans votre localité? Alors, le Programme des Initiatives Locales est en plein ce qu'il vous faut.

P.I.L., le **Programme des Initiatives Locales**, a été lancé par le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada pour vous permettre de vous créer un emploi et d'en créer pour d'autres, si votre projet répond à un besoin réel dans votre localité. Il y a sûrement beaucoup à faire: organiser des loisirs et d'autres activités communautaires ou municipales, rénover ou transformer certains lieux publics, aider les handicapés physiques ou d'autres groupes de désavantagés, etc.

Ouvrez l'oeil! Regardez bien autour de vous, trouvez des idées qui soient à la fois utiles, originales et *innovatrices*, puis soumettez-les au Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada. Si votre projet est accepté, vous pourrez compter sur les fonds nécessaires à sa réalisation, car le gouvernement fédéral accordera jusqu'à $100,000 par projet privé et jusqu'à $150,000 par projet municipal.

Les formulaires de demande et les renseignements nécessaires sont à votre disposition dans tous les Centres de Main-d'oeuvre du Canada. On attend vos projets dès maintenant et ce, jusqu'au 12 septembre 1975. Ainsi, les projets acceptés pourront être entrepris entre le 3 novembre 1975 et le 26 janvier 1976, pour se terminer le ou avant le 26 juin 1976.

Il n'en tient qu'à vous: si vous êtes sans travail et si vous voulez vivre une expérience vraiment enrichissante, le Programme des Initiatives Locales vous offre une belle occasion d'utiliser et d'améliorer les talents locaux, de réduire le chômage et de rendre service à votre communauté.

Dès cet été, préparez-vous un meilleur hiver.

Main-d'oeuvre et Immigration
Robert Andras
Ministre

Manpower and Immigration
Robert Andras
Minister

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre localité.

URGENT
COURRIER SUD A BESOIN
DE PUBLICISTES
DANS LA VENTE
d'annonces commerciales
961-3335

Commission . . . 30%

Désirez-vous augmenter vos revenus rapidement tout en aidant votre journal?

CNE

DERNIERE SEMAINE DE L'EXPOSITION NATIONALE...

UN DIVERTISSEMENT FAMILIAL

Nulle part ailleurs qu'ici une famille ne peut trouver autant de divertissement pour si peu d'argent!

L'Aquarama... un spectacle grandiose sur l'eau ! Le spectacle des bûcherons... de l'action et aventures à profusion !

Le spectacle aérien international de l'exposition canadienne - du 29 août au 1er septembre.

Notre défi au pétrole... l'exploration enivrante du petrole! Le concours de la photographie exceptionnelle... aportez votre caméra. Des milliers de dollars à gagner!

Pour un droit d'entrée modique, vous profiterez de tout cela et de beaucoup d'autres choses. Le spectacle des chevaux, Ontario Place, la danse aux sons des grands orchestres, les parades, les concerts, les démonstrations, et tous les genres de sports! Et si vous voulez dépenser un petit peu plus, vous pourrez vous offrir d'autres plaisirs : manger comme un roi, admirer des vedettes d'envergure internationale, pendant la soirée. Alors bon, on se donne donc rendez-vous ici-même.

Canadian National Exhibition

Ouverte jusqu'au 1er septembre à Toronto
Ouverte le dimanche
Droits d'entrée : adultes : $2.00 Etudiants (17 et moins) $1.00 Enfants (12 ans et moins) 50c.

O KANATA...

par Gérard Gauthier

Il est encourageant de noter l'intérêt que suscite chez nos lecteurs la chronique des noms indiens sous la présente rubrique. Quelques-uns ont même exprimé le désir de savoir comment se prononcent certains mots peu connus ou usités.

En général, dans les langues indiennes du Canada, toutes les voyelles se prononcent. La voyelle "e" se prononce toujours comme si elle avait un accent aigu : nété, kiwé, comme dans le mot "kiwetin", éébik. "In", se prononce comme dans cuisine, cousine, tartine; ainsi, le mot Kiwetin lequel a donné la graphie connue de Keewatin, se prononce ki-wé-tine. Remarquez bien que cette dernière prononciation ne provient pas de Keewatin (prononcé : kée-wa-tine), mais bien du mot primitif indien, autrement il y aurait lieu de penser, et ce serait faux, que la prononciation indienne de la syllabe "wé" s'inspire de l'anglais (comme dans le mot "wave", Cave" etc.) Donc, brève rétrospective avec un mot déjà paru dans cette chronique : Tomasin, prononcé : To-ma-sine.. "An" se prononce comme dans cabane, savane, caravane - otahan, asinikan, sakitan. "W", à la fin d'un mot, et précédé de é ou de i, se prononce comme ou. Minew se prononce minéou; minosiw, prononcé à l'indienne, donne minosiou; sakinew, sakinéou. "C" se prononce comme ch. Exemple : kicemanito - Kichémanito; wabac - wabach; kitcikitchi; menovačik - ménowachik. Ce dernier mot évoque chez l'auteur un souvenir déjà lointain. Avec la permission et la patience du lecteur, il se propose de vous en causer un brin lors d'une prochaine parution. Terminons donc la prononciation avec la lettre "G" laquelle est toujours dure, et ne se prononce jamais comme J. Exemple : Magog, Migwasha.

Après avoir esquissé rapidement la prononciation, essayez maintenant de prononcer correctement les mots suivants :

BASCATOSIN - Bascatosin pour Kiskatachin. Algonquin. Signifie : "le petit lac plié"; tributaire du grand lac Baskaton.

BASKATON - Baskaton pour piskita (plié, le lac plié) Algonquin. Racines : Pisk, plié. On dit piskité - c'est plié par la chaleur. Piska, c'est plié. Lac de la rivière Gatineau, Québec. En hiver, les eaux de ce lac forçaient la glace, la bombaient, la pliaient, d'où le nom de lac plié. Ce phénomène dépend des sources ravineuses du lac, de sa malconformation et de sa profondeur irrégulière. Autrefois, le lac Baskaton n'avait que 4 à 5 milles de longueur. Depuis la construction du barrage Gouin en 1926-27, il compte dans toute son étendue 800 milles de grève. Une mission fut noyée, ainsi que 4 grandes fermes de l'International Paper Co. La rivière Baskaton est disparue avec ses douze lacs. Ce barrage inonda tellement de boisé que durant deux hivers on fit chantier sur la glace.

SWASTIKA - Ce mot prend son origin de la langue sanscrite, contrairement à ce qu'on pourrait croire, en raison de son orthographe et de sa prononciation. Il signifie : croix gammée. Les branches de cette croix sont coudées en forme de gamma vers la droite. Nom d'un village sur la voie ferrée Ontario Northland, et centre minier du Témiscamigue. Autrefois, ce village était peuplé d'Allemands.

TAKU - Taku (saumon) Dené de la tribu Chilkat. Taku est aussi le nom d'un fleuve qui se jette dans l'océan Pacifique à Douglas, en face de l'île Admiralty, en Colombie canadienne.

STIKINE - Stikine : corruption de sta-han-kane (grande rivière) Dené de la tribu thlikit. Rivière de la Colombie qui jette ses eaux dans l'océan Pacifique.

La Chambre de Commerce France-Canada célèbre son 20e anniversaire

M. Jean Vinant, vice-président et délégué général de la Chambre de Commerce France-Canada.

on a lu pour vous

Une chaîne dans le parc

PIERRE PAUL KARCH

UNE CHAINE DANS LE PARC étant l'un des romans les plus importants parus au Québec l'année dernière, notre collaborateur lui a consacré deux chroniques. Pierre-Paul Karch analyse cette fois-ci l'ouvrage qu'il avait résumé dans le dernier numéro.

Pierrot, par certains côtés, ressemble plus au héros des QUATRE CENTS COUPS de Truffaut qu'à un petit Montréalais de la fin de la guerre. Il appartient à la grande famille des révoltés qui vivent intensément en marge de la société tant par la violence de leurs actes que par la poésie qui en emane. La révolte dans le livre, mais justement les livres "cachent bien quelque chose sous le plat des mots et des pages, mais des mensonges seulement" (p. 310), est toujours romantique, grande surtout au moment précis où le révolté prend conscience du peu de valeur de son geste : "Il y a de l'humiliation dans la révolte, parce qu'on découvre que ce qui était le plus précieux ne l'est plus autant pour avoir existé pour d'autres qui n'avaient qu'à prendre sans rien ressentir, sans trembler devant le prodige du don, comme on ramasse un melon dans la rue" (p. 302). Cette réalisation ne l'empêchera pas cependant d'agir, que son action soit un geste de libération personnelle ou politique.

En abordant le roman (1) le lecteur est prêt à accepter les multiples conventions du genre: la semaine de Pierrot est bien remplie et l'on peut même se demander si le roman ne se termine pas faute d'inventions car il ne reste plus au jeune héros de huit ans qu'à répéter, le reste de sa vie, ce qu'il vient de vivre ayant tout fait et tout vu. Il risque d'être blasé déjà et prendre à son compte le vers de Mallarmé : "La chair est triste, hélas! et j'ai lu tous les livres". Le mot "invraisemblable" vient aussitôt à l'esprit et s'il ne s'applique pas nécessairement au récit, il s'impose quand l'on regarde de plus près la langue qu'utilise l'enfant. Un garçonnet de moins de huit ans qui vit depuis l'âge de quatre ans dans un orphelinat pourrait-il écrire une histoire qui commence ainsi : "C'est dans le rouge de mes yeux que j'ai d'abord vu sa main blanche qui était rouge aussi, et quand elle a touché mon front, je n'ai rien senti, comme si elle passait au travers, mais c'était si doux que ses doigts étaient comme de la soie sur ma peau" (p.114)? Et aurait-il pu faire la transposition romanesque suivante : "C'était parce qu'il avait la rougeole, et les yeux si gonflés dans la pièce sombre, que la main, même blanche, était rouge. Et il avait tellement de fièvre que son front, sa tête plutôt allait d'un mur à l'autre, et qu'il était normal que la main traverse toute cette épaisseur avant qu'il en ressente la douceur" (p.114)? Ce n'est pas l'impression que l'on a en lisant MA CHIENNE DE VIE de Jean-Guy Labrosse (2), lui véritable pupile de l'Etat. Que Pierrot soit précoce, qu'il ait de l'âme et même du génie, cela est acceptable mais que ses dons se manifestent avec pareille perfection alors qu'il a moins de huit ans, et dans une atmosphère aussi peu propice à la création littéraire que l'orphelinat, dépasse même les bornes pourtant élastiques de la vraisemblance romanesque.

Monsieur Langevin a voulu montré que la famille des révoltés est supérieure à toutes les autres : ainsi le Rat, qui n'a jamais appris la musique, joue sur la guitare et chante en anglais - langue qu'il ne connaît pas - un air qui aurait bouleversé Nerval même. Pourquoi alors Pierrot ne pourrait-il pas écrire comme un romancier surréaliste? Il lui manque la culture à laquelle ne peut suppléer ni son imagination qu'il a très vive ni sa prédisposition à s'épancher qui lui vient de sa solitude et du sentiment profond qu'il a de son malheur.

UN CHAINE DANS LE PARC est un roman violent dans le goût de l'heure qui rejette sur les adultes la responsabilité d'enlever aux enfants ce qui reste de poésie dans leur existence. Mais encore aurait-il fallu que M. Langevin montre qu'il y en avait au départ. Ce roman de l'innocence perdue, du passage de l'enfance au monde adulte, de l'initiation à la vie, donne envie de mieux connaître les personnages adultes qui ne sont qu'esquissés mais qui paraissent tellement plus vrais que les enfants qui les regardent de haut ou de loin. Mais qu'apprendrions-nous sur ces adultes sinon qu'ils ont eu eux aussi une enfance sans doute semblable à celle de Pierrot, de Jane et des enfants "Pouf" et c'est ce qui donne à lavie de ces enfants une dimension insoupçonnée d'eux mais pleinement sentie par l'auteur qui s'est penché encore une fois sur le tragique de l'homme en tentant d'en décrire la source qu'il voit dans une enfance négligée et somme toute ratée. Vision pessimiste qui fait de l'homme celui qui a perdu ses illusions et qui n'a plus rien à attendre de la vie et qui fait de la maturation un procédé irréversible, indépendant du développement chronologique, selon lequel un homme peut avoir huit ans.

(1) André Langevin, UNE CHAINE DANS LE PARC, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1974, 316p. $6.50

(2) Jean - Guy Labrosse, MA CHIENNE DE VIE, Montréal, Editions du Jour, 1964, 143p.

A Radio-Canada, des programmes pour vos enfants

SESAME STREET EN FRANCAIS

• Déjà gagnante du Prix Jeunesse International et du Prix George Foster Peabody, la série **Sésame** fera son apparition à la chaine française de Radio-Canada à compter du samedi 6 septembre à 9 heures. Présentée les samedi et dimanche à la même heure, cette série regroupe pas moins de 21 personnages qui feront les délices des amateurs de théâtre de marionnettes. En chansons, en dessins animés et en films, cette troupe de joyeux lurons divertira les jeunes téléspectateurs tout en les initiant à une foule de notions essentielles, lettres, chiffres et formes. Post-synchronisée à Montréal par Sonolab inc., la série a été originellement produite par la Children's Television Workshop à New York.

BOBINO. . . ET LES JEUX OLYMPIQUES

• A **Bobino**, du lundi au vendredi à 16 heures, Bobino et Bobinette s'installeront, dès septembre, dans un magasin où on vendra du matériel sportif. Dans un décor tout neuf pensé dans le but de populariser les Jeux Olympiques, la 19e saison de **Bobino** fêtera son record mondial de longévité avec tout l'éclat souhaité. Téléciné a en effet préparé 585 épisodes différents tirés de films d'animation répartis sur 195 émissions, et neuf nouvelles séries s'ajouteront aux autres, nombreuses, que les téléspectateurs connaissent déjà. Celles-ci proviendront d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, des Etats-Unis et, bien sûr, d'ici-même. A **Bobino** donc, une saison bien remplie à l'avance et pleine des meilleures surprises.

LISE PAYETTE DE RETOUR A L'ECRAN

• De retour, en grande forme, l'ex-animatrice des émissions *Place aux femmes*, *Studio 11* et *Appelez-moi Lise* refait surface à l'écran de Radio-Canada dès le 6 septembre, soit le samedi à 19 heures. Ce nouveau «talk-show» s'intitule **Lise Lib**. Entourée d'une équipe entièrement renouvelée, Lise sera responsable du contenu et des recherches de sa nouvelle émission, ce qui lui permettra sûrement de scruter plus à fond, et avec toute la perspicacité qu'on lui connaît, les personnalités invitées. Les téléspectateurs découvriront les ressources inépuisables de leur animatrice préférée dans une formule d'émission sensiblement différente, orientée surtout du côté des variétés. Tous les samedis soir à 19 heures, avant **la Soirée du hockey**, Lise vous attend à la chaîne française de Radio-Canada.

Lise Payette

TORONTO ET SON THEATRE : UNE FORME DE COLONIALISME.

Deux personnalités du monde théâtral torontois se penchent sur la question, au cours de l'émission LE PONT DES ARTS, réalisée à Toronto. Tom Hendry et Len McCarty, bien connus pour leurs succès tant au Canada, qu'à l'étranger, nommément, dans le cas de Hendry, à Broadway, se trouvent désenchantés devant la triste réalité qu'est la position prépondérante qu'occupe l'establishement américain, dans la Ville-Reine.

A tort et à travers, selon ces deux créateurs, on parle de renouveau dans le monde de la dramaturgie canadienne anglaise. Deux salles jouent à guichet fermé des productions américaines. Le Royal Alex et l'O'Keefe Centre servent, affirment-ils, de terrain d'essai aux nouvelles productions américaines ou britanniques. On d'une gent nouvelle qui s'intéresse à tout ce qui se monte, pourvu rappelle ainsi, qu'il y a quelques années, tous les frais de production d'un Hamlet, mettant en vedette Richard Burton, ont été amortis par sa seule présentation à Toronto.

Pour ce qui est de la production locale, elle demeure le fait que ce soit canadien. Les subventionsviennent à la rescousse de cette dramaturgie qui tente de vivre, mais n'attire pas la foule, celle qui déboursera dix dollars pour un spectacle qui répète "en province", avant de pousser jusqu' aux grandes scènes américaines.

Situation tragique, où l'on voit le théâtre canadien devenir "underground", et dans cet état, ne même pas être contestateur. On proteste contre la présence étrangère. Cette émission, d'une série de sept, réalisée à Toronto par Michel-François Gélinas, remet en question tout le phénomène d'un colonialisme culturel dont souffre le Canada en général.

Michel-François Gélinas a voulu exposer le malaise, tel qu'il se présente au Canada et plus particulièrement à Toronto, ayant comme invité, deux personnalités qui ont fait leur marque, et maintenant reconcent à poursuivre dans une voie qui semble pour l'instant sans issue.

LE PONT DES ARTS à l'antenne de CJBC, vendredi le 29 août à 20 heures.

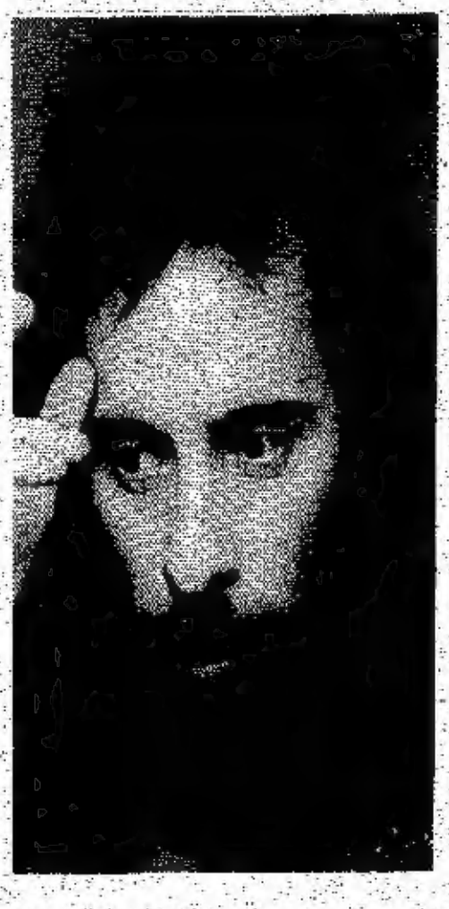

SUCCES DES COURS DU SUMMER ACADEMY

Le programme d'étude de l'OECA Canal 19 intitulé "Summer Academy : Brush up your French" vient de se terminer avec succès. Il s'agissait d'un cours multi-media de 5 semaines, allant du 21 juillet au 22août, qui s'adressait au public anglophone de la région torontoise désireux d'améliorer leur entendement de la langue française...

LA CHASSE-GALERIE

Comme en général il y a de quoi satisfaire tous les goûts et tous les âges, les amateurs de musique et chanson seront comblés en se rendant le 20 ou le 21 septembre au St Lawrence Centre, 27 est rue Front, pour se laisser envoûter par les chansons folkloriques pleines d'humour de tendresse et une pointe de féminisme de deux auteurs-compositeurs d'origine acadienne : Edith Butler et Angèle Arsenault...

Entretemps, du 11 septembre au 7 octobre, Roslyn Cohen, émailliste torontoise d'origine montréalaise exposera ses émaux sur cuivre en relief sur plaques "plexiglass"...

Tous les ateliers se remettront à fonctionner, sous l'impulsion d'animateurs talentueux et l'accent sera mis, comme d'habitude, sur la créativité.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE POESIE A TORONTO

C'est dès maintenant qu'il faut réserver ses billets pour le Festival international de poésie. En effet l'entrée est libre mais les demandes de billets (maximum 2 par personne) devront être reçues avant le vendreddi, 26 septembre. En raison du nombre limité de places, il n'y a pas de certitudes que toutes les demandes seront satisfaites.

Donc, hâtez-vous !

A PROPOS DU

FINANCEMENT DES ELECTIONS :

QUI, QUOI, QUAND, POURQUOI ET COMMENT

QUI *règlement le financement des élections?*

La Commission sur les Contributions et les dépenses électorales est composée d'un groupe de personnes responsables devant la législature pour la supervision et la mise en application de la nouvelle Loi sur la réforme du financement des élections. D'après la Loi, la province est tenue de payer certains montants des dépenses encourues par les candidats. Par conséquent, par l'entremise de vos taxes, vous participez à chaque élection, et vous devez donc être tenu parfaitement au courant de la question. C'est la Commission qui vous gardera au courant.

QUELS *sont les principaux objectifs visés par la nouvelle législation?*

Premièrement, limiter le montant de la contribution que pourrait verser toute personne, compagnie ou union au profit d'un parti politique quelconque, écartant ainsi la possibilité de toute influence que pourrait avoir la richesse sur un gouvernement ou un parti politique quel conque, en cette matière.
Deuxièmement, divulguer au public le nom de ceux qui contribuent ainsi que le montant de leurs contributions.

QUAND *peut-on verser sa contribution?*

N'importe quand, mais sa contribution se limite à la somme déterminée comme suit :
DANS N'IMPORTE QUELLE ANNEE, toute personne, compagnie ou union peut contribuer jusqu'à $2000 chaque parti provincial. Elle peut également contribuer $500 à chaque association de circonscription électorale, mais la contribution totale à toutes les associations de circonscriptions électorales du même parti ne doit pas excéder $2000.
AU COURS D'UNE CAMPAGNE ELECTORALE, à savoir du jour où l'élection est décidée jusqu'après quatre mois après le jour de l'élection, toute personne, compagnie ou union a le droit de verser des contributions supplémentaires. On peut donner jusqu'à $2000 de contribution additionnelle à un parti provincial et jusqu'à $500 à tout candidat tant que le total de la contribution à tous les candidats d'un même parti ne dépasse pas $2000.

POURQUOI *y a-t-il une nouvelle Loi sur la réforme du financement des élections?*

La nouvelle loi limitera les contributions individuelles et rendra la politique plus sensible et plus de gens pourront y prendre part. En contrôlant les sommes qui peuvent être dépensées sur la publicité faite dans les média, on aidera à faire des jouetes politiques plus équilibrées à travers l'Ontario.

COMMENT *la nouvelle loi vous affecte-t-elle, vous, les compagnies et les unions, les candidats et les partis?*

La loi en question mettra le financement de toutes les campagnes de l'Ontario en plein jour. Vous serez à même de voir la somme reçue par chaque candidat, et la somme qu'il a dépensée. Si un candidat quelconque ne suit pas les règlements stipulés, il peut recevoir une amende ou être empêché de se présenter aux prochaines élections, et même renoncer à son siège à l'Assemblée législative.
La Commission fera publier, dans les journaux locaux, un résumé des montants totaux reçus et dépensés par chaque candidat. Une liste portant les noms et les adresses de tous ceux qui ont versé plus de $100 aux campagnes sera disponible dans les bureaux de la Commission.
Tant les particuliers et les sociétés peuvent réclamer un dégrèvement d'impôts qui compensera pertiellement ses frais de contribution. Le montant des taxes de l'Ontario que les contributeurs doivent payer sera réduit de cette façon-là et il n'a rien à voir avec les crédits accordés pour les contributions aux patis politiques fédéraux.

Le tableau ci-dessous donne le dégrèvement fiscal en ce concerne le particulier.
SOUVENEZ-VOUS - Il s'agit là d'un dégrèvement fiscal - et non pas juste une déduction. Vous le déduirez de la taxe de l'Ontario que vous aurez à payer, et non pas de votre revenu imposable.

Total des Contributions	Calcul des Dégrèvemts	Dégrèvement Maximal
jusqu'à $100	75% des contributions	$75
$101à $550	$75 plus 50% du montant au-dessus de $100	$300
Plus de %550	$300 plus 33.3% du montant au dessus de $550	$500

* Le dégrèvement maximal de $500 est nécessaire lorsque le total des contributions dans l'année s'élève à $1150.

Si le total de vos contributions à TOUS les partis inscrits associations de circonscription électorale et candidats est inférieur à $100, vous pouvez réclamer un dégrèvement d'impôt de 75% montant de la contribution versée.

Cela vous permet de faire une contribution au cours d'une campagne de contribution à un coût relativement modique en ce qui concerne votre budget.
Le dégrèvement fiscal pour les compagnies fonctionne d'une façon quelque peu différente. Cela permet aux compagnies de faire des déductions limitées à même portion de leur revenu imposable qui revient à l'Ontario.

SOUVENEZ-VOUS qu'aucun particulier ni compagnie ne peut réclamer un dégrèvement fiscal relatif à la contribution versée à moins de produire un RECU OFFICIEL pour le montant en question. Ces reçus sont fournis par la Commission aux candidats et aux partis officiels.

On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant par écrit à la Commission au 151 Bloor street west, Toronto M2A 1A2

Arthur A. Wishart,
Président
pour la Commission sur les Contributions et dépenses électorales.

NOUVELLES RÉGIONALES

LA PENINSULE DU NIAGARA

Le bureau du Conseil régional de l'ACFO est maintenant situé au 59 rue Empire, à Welland. Le numéro de téléphone demeure le même : 735-3031.

Le comité d'action sur les services de santé en langue française du gouvernement de l'Ontario siégera dans cette région en novembre. Le conseil régional de l'ACFO présente un mémoire à cette occasion.

M. Florian Lalonde, animateur de l'ACFO de la cette région désire transmettre aux francophones de la Péninsule deux numéros de téléphone où ils peuvent obtenir du service en français sans aucun frais.

1 - pour demander des renseignements concernant l'horaire des trains du Canadien national à St. Catherines : signaler 1-800-261-8627.

2 - pour envoyer des télégrammes en français : 1-800-463-3350

M. Lalonde termine son communiqué par cet appel : "Nous vous encourageons à faire vos appels interurbains en français lorsque vous passez par la standardiste. Si nous désirons du français nous devons commencer par nous. Pourquoi pas !"

EXTRAITS DU BULLETIN DE LA PAROISSE SACRE-COEUR

LA MESSE EN ESPAGNOL

Connaissez - vous des gens d'expression espagnole? Pourquoi pas leur annoncer que tous les dimanches soirs nous avons à Sacre-Coeur une messe en espagnol à 19.00.

Même durant l'été nous célébrons la messe en français à Mississauga les premier et troisième dimanches du mois à l'Eglise St. Martha and Mary à 19.00. Voici une nouvelle à annoncer à vos amis de cette région à l'ouest de Toronto. Pour plus de renseignements appeler notre bureau.

922-2177

LES SCOUTS ONT BESOIN DE VOUS...

Aimez-vous travailler auprès des jeunes? Nous avons un grand besoin d'animateurs dans le mouvement scout. Pour renseignements appelez M. Roland Gagnon; commissaire au secteur masculin 535-4164 ou Mme Michèle Schmitz, commissaire au secteur féminin 461-7327.

EQUIPE DES PRETRES: EVAIN MARCHAND ET JUSTIN DESROCHES

CONSEIL PAROISSIAL

Président	Mme G. Robert	Président du Comité d'Education Religieuse	Mme M. Rousseau
1er Vice-Président	M. A. Godbout	Président du Comité Liturgique	M. P. Dubreuil
2e Vice-Président	M. P. Frenette	Président du Comité Financier	M. A. Bourassa
Secrétaire	Mlle G. Poirier	Président du Club Social Sacré-Coeur	M. D. Richard

CITÉ DE TORONTO

RAMASSAGE DES ORDURES

Comme Lundi 1er septembre est un jour de congé, la Fonction publique municipale n'assurera aucun service Le ramassage du lundi se fera mardi et celle de mardi, mercredi.

R.M. BREMMER
Commissaire des Travaux Publics
Cité de Toronto

FLORIDE

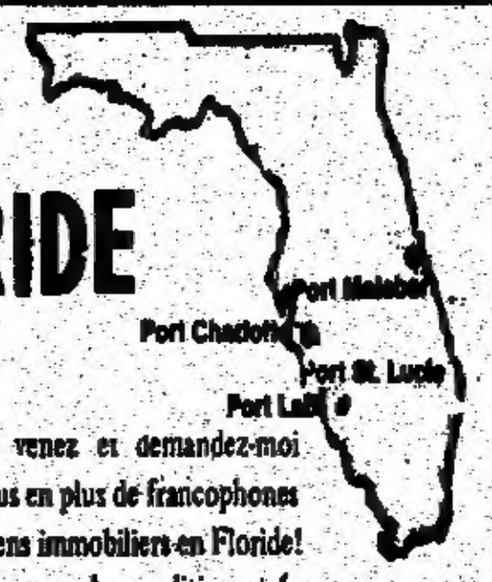

Vous aussi venez et demandez-moi pourquoi de plus en plus de francophones achètent des biens immobiliers en Floride!

Peut-être à cause de conditions très intéressantes telles que:

- le très bas intérêt de 7 pourcent
- l'hypothèque ouverte
- les terrains vastes 1/4 d'acre minimum
- le soleil - la pêche - le golf et le tennis!

Pour plus de renseignement, appelez:

489-1573

et demandez Tom Patocka de;

CAN-AM REAL ESTATE LTD.
REAL ESTATE BROKER
Authorized Ontario Representative for General Development Corp.

1000 FINCH Ave. WEST (Toronto), Ontario M3C 1Z3
OA-2-764-74

annonces

DEMANDE D'EMPLOI PAR PROFESSIONNELS

Comptable demandée par jeune maison de comptables agréés-Bloor et Avenue Road, Toronto. Doit être capable de préparer les états financiers ou prête à apprendre à les préparer. Tél. 961-7773.

EMPLOI DEMANDE

Jeune fille française de la région de Tours, "Monitrice-éducatrice diplomée" cherche travail ou situation au pair. Ecrire: Monique Pinsard, 7, rue Trianon 45310. PATAY - FRANCE Téléphone : 80-80-17

APPARTEMENT A LOUER

Jeune fille à la recherche d'une compagne 25 ans ou plus afin partager appartement - secteur ouest de la ville - Tél:239-6698

Couple sérieux et ambitieux, augmentez vos revenus à temps partiel. Tél. 275-6132

A VENDRE

Piscines de construction "Redwood" 1974 - sur sol - grandeurs 16' x 24' 32' - complètes - reprises de possesion par la banque et vendues à moitié prix. Appelez M. Quinn, jour ou soirée. Tél: 1-416-922-6244

URGENT
COURRIER SUD
A BESOIN

D'UN PUBLICISTE
AYANT EXPERIENCE
DANS LA VENTE

d'annonces commerciales

961-3335

SERVICE AUX TABLES

Une salle à manger de décor et de menu authentiquement canadiens, à Rockwood, désire obtenir les services d'une personne de la région, ayant l'expérience du service aux tables dans une atmosphère familiale, s'exprimant parfaitement en anglais et en français. Le port de la jupe longue est exigé. Le travail intéressera les gens vivant dans la région de Georgetown-Acton-Guelph. Horaire de travail : du mercredi au dimanche inclusivement, de 11h00 à 21h00, avec période libre de 14h30 à 16h30. Salaire initial de $100 par semaine, plus pourboires pouvant attaindre $75. Prière de communiquer par téléphone avec le "1904" au numéro (519) 856-4761 ou (519) 856-4885.

DIRECTION-JEUNESSE:

ORGANISME PROVINCIAL FRANCO-ONTARIEN

OFFRE D'EMPLOI

POSTE
- un (1) coordonnateur régional pour le Centre Ontarien
- un (1) coordonnateur régional pour le Nord Ontarien
(hommes ou femmes)

QUALIFICATIONS:
- Franco-Ontarien, (Ontarienne)
- Très disponible
- Expérience dans les mouvements de jeunes et dans l'organisation et le leadership
- Connaissance du milieu en question

Tâches:
- coordonner les activités jeunesse de la région en question
- animation

Salaires:
- $7,800.-$9,100. annuellement

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé ainsi qu'une lettre d'introduction personnelle avant ou pour le 25 août 1975 à:

Direction-Jeunesse
200 Dalhousie
Suite 202
Ottawa, Ontario K1N 7E4

Lyon Forge

fer ornemental, rampes d'escalier ou de balcon, grille de séparation, grille de foyer ou de cheminée, fer forgé et tout travail de fer et de soudure.

Bur. 291-4856
Res. 751-0708

HENRI LAURENCIN

230 Nugget Avenue
Unit 2
Scarborough, Ont.
M1S 3J2

escompte accordé à tout abonné de Courrier Sud.

Avis Public

Ottawa, le 6 août, 1975.

APPEL DE DEMANDES DE LICENCES DE TELEVISION PAR CABLE POUR DESSERVIR CERTAINS SECTEURS DE L'ALBERTA ET DE LA COLOMBIE BRITANIQUE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce par la présente qu'il est disposé à recevoir des demandes de licences de radiodiffusion de télévision par câble en vue de desservir les régions de Brooks, Wetaskiwin et Camrose (Alberta) et les régions de Grand Forks, Agassiz, Harrison Hot Springs, Rosedale, Hope, Midway, Sunset Beach, Lions Bay et Brunswick (Colombie Britannique).

Les personnes désireuses de desservir une partie ou l'ensemble de ces régions ont jusqu'au 31 octobre 1975 pour présenter leurs demandes.

Les requérants prévoyant l'utilisation de micro-ondes devront soumettre tous les renseignements concernant les liaisons hertziennes et les frais. Les requérants devront soumettre les documents suivants en particulier:

a) Lorsque les micro-ondes doivent être fournis par une société d'exploitation de services de télécommunications, une copie de l'accord de principe conclu entre la société d'exploitation et le requérant doit être présentée au Conseil. Les demandes devront également fournir des détails sur toute offre faite par des sociétés d'exploitation prévoyant l'utilisation de micro-ondes, sur le tarif de ce service et sur les sommes prélevées par la société d'exploitation, s'il s'agit d'une demande portant sur un réseau hertzien déjà implanté ou projeté, on devra fournir tous les détails concernat les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui font partie ou se proposent de faire partie de ce réseau.

b) Lorsque les micro-ondes doivent être fournis par le requérant, ou si ce dernier se propose d'utiliser les installations d'une société privée qui n'est pas une société d'exploitation, la demande devra donner des renseignements détaillés sur tous les frais de micro-ondes. Si cette proposition implique plus d'une entreprise de télévision par câble actuelle ou projetée, la demande devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des fras avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui participent ou se proposent de participer à cet accord.

c) Le requérant doit donner tous les détails concernant l'emplacement de la tête de ligne éloignée et l'acheminement projeté des micro-ondes. La demande devra fournir d'une part la mise en place et/ou l'utilisation des installations de tête de ligne éloignée, et d'autre part, signaler tout accord concernant la mise en place et/ou l'utilisation des installations.

d) Toutes les demandes doivent indiquer le tarif mensuel des abonnés ainsi que les frais de service "par micro-ondes".

Le Conseil n'étudiera aucune demande de télévision par câble prévoyant l'enregistrement sur bande magnétoscopique de signaux de télévision à moins que toutes les autorisations nécessaires n'aient été données par écrit et déposées au Conseil.

Les personnes désirant présenter des demandes sont priées de tenir compte des exigences stipulées par le Gouverneur général en Conseil dans les Directives à l'intention du Conseil, décrets C.P. 1969-2229 dans sa forme modifiée et C.P. 1972-1569. Le Conseil étudiera les demandes répondant à ces exigences.

Les requérants doivent également tenir compte du fait que, dans ses décisions et énoncés de politique antérieurs, le Conseil s'attendait à ce que les titulaires de licence détiennent la propriété réelle et le contrôle des têtes de ligne locales, des amplificateurs et des prises dans leurs entreprises de télévision par câble.

Le Conseil est convaincu que la télévision par câble doit compléter les services de radiodiffusion actuels en Alberta et en Colombie Britanique et ne devrait par entraver leur aptitude actuelle ou future. Désormais, toute demande de licence de télévision par câble doit faire état des modalités précises d'introduction de la télévision par câble dans une région de façon à consolider les services existants et à aider à atteindre les objectifs stipulés dans la Loi sur la radiodiffusion.

En outre, lorsqu'il étudiera les demandes concernant les localités en questions, le Conseil exigera que :

a) les titulaires de licence des stations de radiodiffusion de télévision locales dont les contours A ou B sont situés à l'interieur des territoires pour lesquels des demandes ont été soumises conformément à cet avis, déposent la prevue documentaire et fassent les représentations qu'ils jugent nécessaires à propos de l'effet probable que l'autorisation d'entreprises de télévision par câble, à l'interieur de ces zones de rayonnement, aura sur le maintien de la viabilité de ces stations, et

b) les titulaires de licence de stations de télévision locales et chaque requérant de licence de télévision par câble expliquent les mesures prises ou envisagées, individuellement et collectivement, en vue d'assurer le maintien du service de télévision "conventionnelle".

Le Conseil annoncera plus tard la date et le lieu où se tiendra l'audience où ces demandes seront étudiées et où le public pourra les consulter également publiés dans les journaux de la région qui doit être desservie.

Le public aura alors l'occasion de faire des commentaires au sujet de toute demande en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné et en faisant parvenir une copie au requérant, au moins quinze (15) jours avant l'audience.

Guy Lefebvre,
Directeur général
Gestion des politiques de licences

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

DECISION

Ottawa, le 6 août 1975.

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet le 6 août 1975.

Décision CRTC 75-336

TORONTO (ONT.) - 750059800

Graham Cable TV Limited

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre un secteur du Toronto métropolitain comme suit :

TARIFS MAXIMUMS ACTUELS

Frais d'installation

Service de base sans objet

Service de convertisseur de fréquence sans objet

Service de base et de convertisseur de fréquence $15.00

Tarif mensuel $5.75

TARIFS MAXIMUMS PROJETES

Service de base $25.00

Service de convertisseur de fréquence (conver... de fréquence plus tard)

Service de base et de convertisseur ... même temps)

Tarif mensuel

SERVICE DE CONVERTISSEUR DE FREQUENCE

Supprimer la réception et le distribution de CHEX-TV Peterborough (Ont.).

Ajouter la distribution de WKBW-TV Buffalo (N.Y.)

Décision : APPROUVE

Guy Lefebvre,
Directeur général
Gestion des politiques de licences.

Canadian Radio-Television Commission
Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

UN MENAGE A TROIS?

théâtre du p'tit bonheur

Un ménage à trois... C'est ce qu'on appelait la rencontre de directeurs des trois théâtres professionels franco-ontariens : de g. à d. André Paiement du Théâtre du Nouveau-Monde de Sudbury, Claire Pageau-Martin, du Théâtre du P'tit Bonheur de Toronto et Pierre Collin de l'Atelier d'Ottawa. et, à droite, Ghislain Tremblay, de Montréal, réalisateur de la première production. (Des détails et reportage complet suivront dans l'édition du 8 septembre prochain de Courier Sud.)

Le 20 août se tenait une Conférence de presse suivie d'un vin et fromage au Théâtre du P'tit Bonheur. Plusieurs personnalités de la radio et de la télévision, du monde des affaires et des nombreux amis du TPB y assistaient pour prendre connaissance de la nouvelle programmation de la prochaine saison. Les vins Chanteclerc de la maison Watley's Wines y étaient à l'honneur et les fromages avaient été offerts par la Pâtisserie Mont Blanc.

Photos par Irène - Polaroid Auto. 450

EXPOSITION D'OTTO DIX

... ? L'année ... ères de ... à trois ... les étudiants ré... pendant la journée au Collège Glendon, faculté bilingue de l'Université York. Elles ont aimé la découverte intellectuelle, la stimulation d'idées nouvelles, et la satisfaction d'un travail menant au diplôme de B.A. Si vous pouvez vous absenter de votre famille un jour ou plus par semaine, le Collège Glendon est à votre disposition. Vous avez le choix de 47 cours donnés en français et 159 donnés en anglais.

Appelez 487-6211 ou écrivez à : Collège universitaire Glendon, 2275 Bayview Ave., Toronto M4N 3M6

... 29 août au 28 septembre prochains.

Les quarante-trois dessins d'Otto Dix présentés dans le cadre de cette exposition itinérante illustrent l'évolution de l'artiste de ses tout débuts à ses années de formation, période qui s'étend de 1914 à 1924. L'artiste a été profondément affecté par la guerre de 1914-1918 où il a servi comme artilleur; vingt-cinq de ses oeuvres sont l'expression graphique de ses observations marquantes résultant de son expérience sur le front.

MAMAN VA A L'UNIVERSITE

La transplantation d'un rein exige une minutieuse préparation par des spécialistes hautement qualifiés

Les stagiaires sont nombreux au Centre de Transfusion sanguine de Beynos, près de Lyon; ce sont surtout des Egyptiens, des Américains et des citoyens des pays francophones d'Afrique,mais le docteur Raynald Roy est le premier Canadien français à y séjourner.

Le docteur Roy est en stage à Beynos depuis le 2 mai. Employé du Centre Hospitalier de l'Université Laval (CHUL), il est spécialisé en histo-compatibilité et travaille donc au laboratoire où l'on prépare la transplantation des reins. Au laboratoire de Beynos, il fait exactement le même travail, mais avec des méthodes ou techniques différentes.

La greffe d'un rein est une intervention très délicate. L'important est de choisir le rein qui convient le mieux au patient. C'est plus qu'une question de dimension. Il faut d'abord que le groupe sanguin soit à peu près le même et les cellules aussi. Un rein prélevé sur un cadavre doit être greffé au plus tard 24 heures après le décès du donneur. Ce dernier doit être jeune de préférence, en bonne santé et avoir accepté de donner son rein. Il y a donc urgence constante dans ce domaine. Les malades attendent, en somme, que la banque de reins leur fournisse l'organe dont ils ont besoin pour survivre.

Si ce dernier est prélevé sur un accidenté ou chez une personne morte prématurément, il y a alors urgence d'analyse. Il faut fournir au chirurgien toutes les données nécessaires pour qu'il puisse faire la greffe au plus tard 24 heures après le décès du donneur. Comme le dit le docteur Roy, il faut prendre d'infinies précautions, car rares sont les personnes qui peuvent subir la deuxième greffe d'un rein.

Il faut réussir la première coûte que coûte, sinon, il y a danger pour la vie du patient.

Un rein greffé qui ne convient pas très bien au patient produit des phénomènes de rejet tout comme chez celui qui a eu une transplantation cardiaque. Il faut limiter ce phénomène par des études très poussées, afin d'assurer le succès de l'intervention. A l'Hôtel-Dieu de Lyon, on fait trois ou quatre greffes rénales par mois.

Voilà donc le secteur médical difficile et important dans lequel se spécialise le docteur Roy.

Il est à Beynos avec sa femme et son enfant. Il dit avoir été très chaleureusement accueilli par les Français de l'endroit et reçoit une excellente collaboration de ses confrères et conseurs de travail. Il est donc fort satisfait de cette expérience et est certain d'acquérir de nouvelles connaissances. Son stage en France est organisé par le gouvernement du Québec en collaboration avec le Centre International des étudiants stagiaires.

CELEBRATION ONTARIO

un festival multiculturel

Le Gouvernement de l'Ontario avec la collaboration du Conseil des Arts folkloriques de l'Ontario est heureux d'annoncer "Célébration Ontario" - un festival multiculturel.
Ce festival met en valeur la richesse des origines diverses et culturelles des gens de l'Ontario.

QUEEN'S PARK

Lundi, du 25 au 30 aout, 1975 De 7h. a 10h. p.m. tous les soirs.

ONTARIO PLACE

Dimanche, le 31 aout 1975 - toute la journee.

D'un bout a l'autre de la province viendront des chanteurs, danseurs, musiciens, artisans et artistes pour présenter en spectacle multiculturel, les diverses façettes culturelles des communautés ontariennes.
Profitez donc de ce merveilleux festival tout en y pique-niquant avec votre famille.

Ontario
Ministère de la Culture et des Loisirs
L'Hon. Robert Welch, ministre
Malcom Rowan, sous-ministre

CAMPAGNE D'ABONNEMENT

Si vous vous abonnez à Courrier Sud, vous pouvez être l'heureux gagnant d'une ENCYCLOPÉDIE GROLIER

LE LIVRE DES CONNAISSANCES

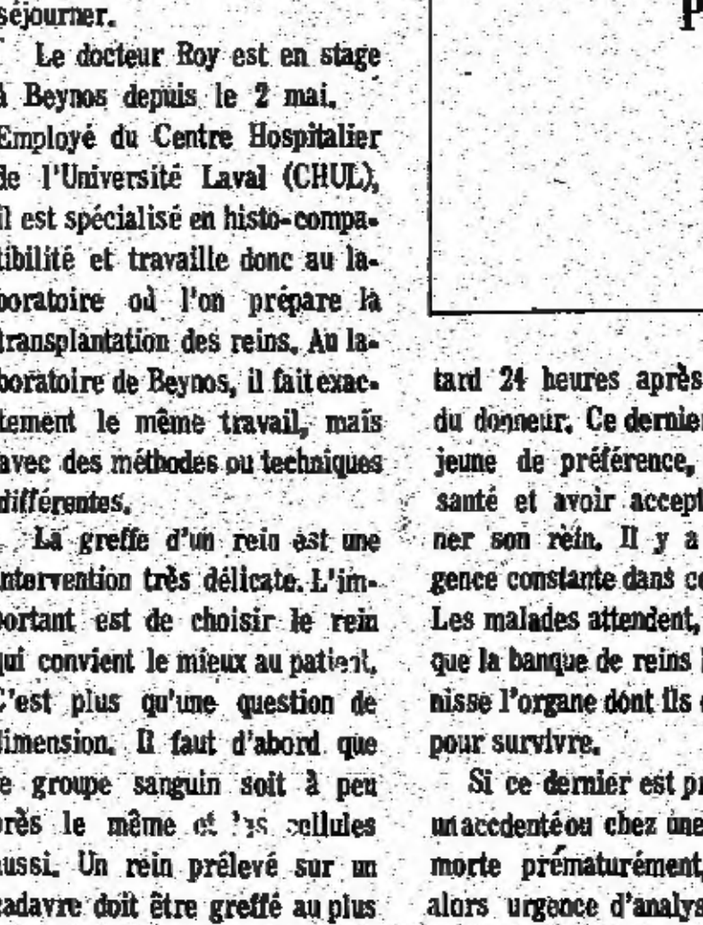

Le LIVRE DES CONNAISSANCES (15 volumes) est une encyclopédie universelle, mais il accorde un traitement privilégié aux pays francophones, et particulièrement au Canada. Ainsi il consacre plus de cent pages à la GEOGRAPHIE du pays, dont un article de fond sur chacune des dix provinces et toutes les grandes villes; 90 pages sont consacrées à l'HISTOIRE du Canada et de ses provinces; cinquante articles résument la BIOGRAPHIE de nos éminents personnages et d'autres articles étudient nos peuples, nos coutumes, nos sports, notre faune, etc.

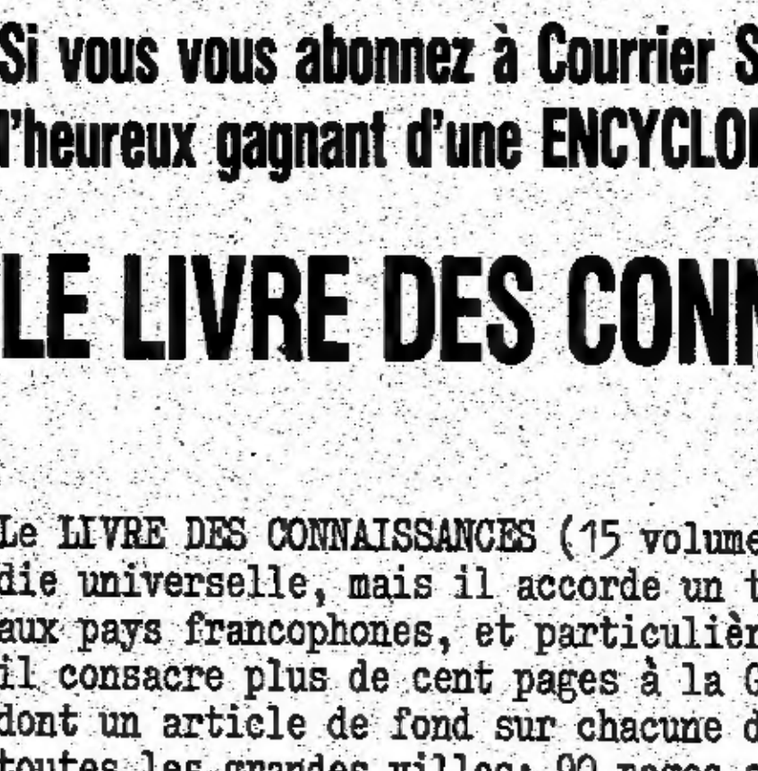

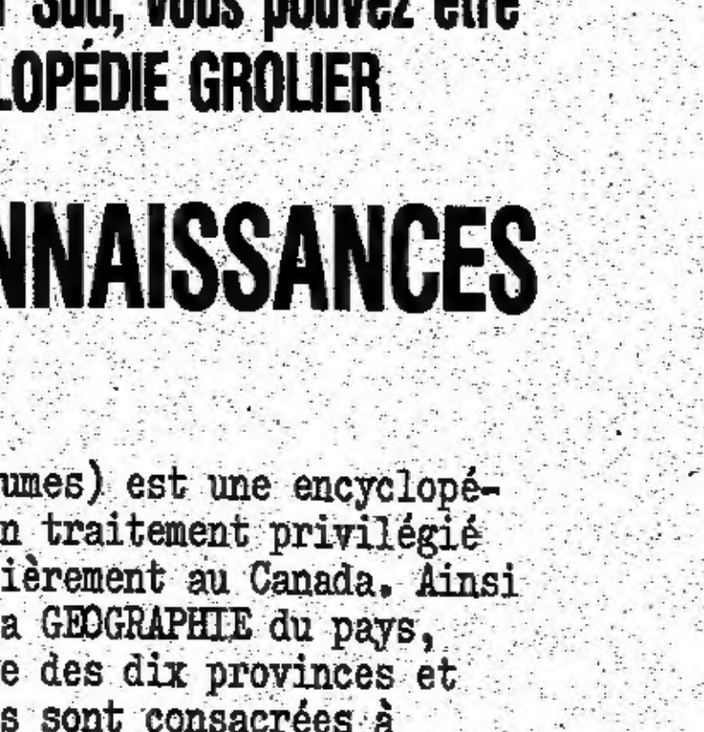

LA LIBRAIRIE CHAMPLAIN
82 CHURCH
TORONTO
364-4345

mots croisés

LES REPONSES DOIVENT ÊTRE A LA POSTE AVANT MINUIT LE: 4 Sept. 1975

PROBLEME No: 7

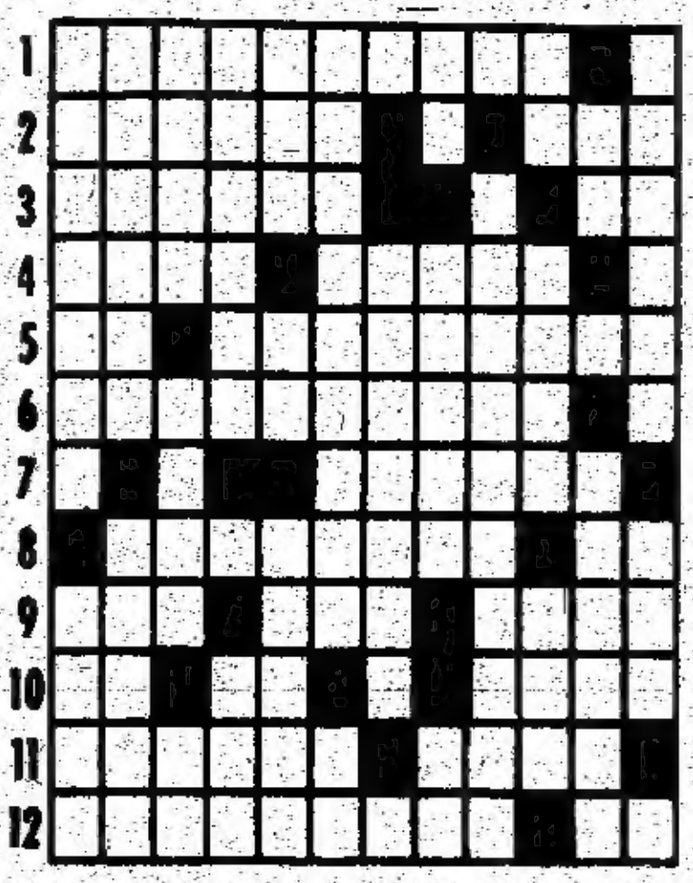

AVIS AUX GAGNANTS
Afin de recevoir votre prix, veuillez s.v.p. communiquer dès que possible par téléphone ou par lettre avec la Librairie Champlain - 364-4345

HORIZONTALEMENT

1–Petite chaîne que l'on met autour du mors.
2–Prén. masc. – Principe de vie.
3–Rendre tiède. – Année.
4–Inscription sur la croix. – Ministres de la religion mahométane.
5–Jumelles. – Accumulera.
6–Passe-temps.
7–Type de la comédie bouffonne.
8–Conduite en plusieurs lieux. – Pron. pers.
9–Abréviation commerciale. – Brava. – Prén. de la reine morte.
10–Pron. indéf. – Altesse royale. – Parcourir des yeux.
11–Organe de la gestation chez les animaux supérieurs. – Petite rivière de France.
12–Accorder. – Petit cours d'eau.

VERTICALEMENT

1–Petite coiffe de toile qu'on met aux nouveau-nés. Choc.
2–Détériorée. – Mesure pour les liquides.
3–On lui doit l'avion. – Chef d'une paroisse. – Inf.
4–Ecrivain français (1780-1844). – Arme, moins une lettre.
5–Eclat de voix. – Venu au monde. – Poisson.
6–Ce qu'on tient de ses parents (pl.). – Saint.
7–Propre au matin.
8–Marque le dédain. – Refuge. – Terminaison de verbe.
9–Couvert de l'éclat du soleil.
10–Adv. de lieu. – Genre de plante à feuilles purgatives. – Grand fleuve.
11–A moi. – Mesurer à l'aide du stère.
12–Qui se fait en esprit. – A recours à.

REPONSE PROBLEME NO: 6

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	S	I	T	I	V	E	M	E	N	T
2	P	O	S	E	M	E	N	T	L	A		
3	S	U	S		I	N	N		A	U	R	
4	A		S	U	E	T	T	E	S		S	T
5	A	C		E	V	A		M	O	I	S	E
6	C	A	G		E	T	R	I	L	L	A	S
7	P	R	E	T	R	E		F		N		
8	S		C	H	E	O	L	F		E	T	E
9		T		E	T	N	A		D	U		T
10	F	R	O	N	T		C	O	U	P	R	E
11	P	O	I	N	T		C	H	I	N	E	
12	I	N	C		F	R	E	L	E	S		E

N.B. Certaines personnes nous écrivent demandant pourquoi nous n'avions plus qu'un gagnant; eh! bien la raison est simple, c'est que nos lecteurs participent très peu aux MOTS CROISES... avis aux intéressés!

Gagnant du problème No 6
Liliana Cupsa
Toronto

Marie-Claire Deschamps
Mississauga, Ont.

ADRESSER LE TOUT A
COURRIER SUD
64, Rue Charles Est
Toronto, Ont. M4Y 1T1

NOM:.....
ADRESSE:.....
.....
Tél:.....

N'OUBLIEZ PAS QUE CHAMPLAIN EST LA PLUS IMPORTANTE DES

LE COIN DES PETITS

DES ROSES QUI POUSSENT SUR UN TAS D'ORDURES:

ET POURQUOI PAS...

Dans vingt ans, la pousse de récoltes sur des ordures sera devenue chose courante.

C'est assez difficile à croire pour le moment, car pour la plupart des gens, les ordures sont ce qu'elles sont : des ordures. Mais détrompons - nous, car elles peuvent devenir une ressource importante.

Voilà pourquoi le Ministère de l'environnement de l'Ontario s'efforce de l'exploiter.

COMMENT ?

Par le recyclage. Les ordures seront acheminées vers des centres de recyclage pour y être déchiquetées. Elles feront ensuite l'objet d'un triage, et certaines d'entre elles seront converties en sol fertile qui servira à redonner vie à des terres arides de la province.

Les mêmes processus de base permettront également de produire carburant, papier, carton et métaux.

Et cette étude des utilisations possibles des ordures ne fait que commencer.

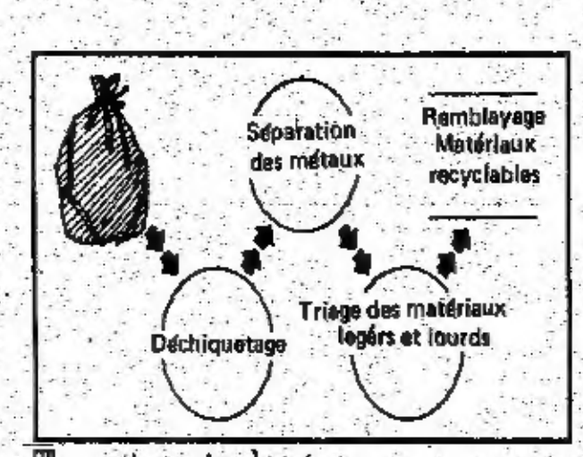

The system: step by step.

Un centre de recherche de pointe nous permettra de découvrir bon nombre d'autres utilisations.

OÙ FAIT-ON CES ÉTUDES ?

Notre Ministère a déjà inauguré, à North York, le premier centre de recyclage en Ontario. Au cours des deux prochaines années, de tels centres seront mis sur pied pour desservir les régions de London, Sudbury, Peel, Halton, du Toronto métropolitain et du sud-est de l'Ontario.

Ainsi, dans 15 ans, la province entière sera parsemée de centres de recyclage qui s'occuperont de 90 pour cent de toutes les ordures en Ontario, à partir des voitures abandonnées jusqu'aux déchets organiques.

POURQUOI FAIRE appel au recyclage ?

Pour la bonne raison que les habitants de l'Ontario nous faisons tous notre part accumulant les ordures à un rythme trois fois plus rapide que le taux d'accroissement de la population.

Le Ministère étudiera les façons de réduire ces énormes quantités. Mais un fait demeure: il y aura toujours des ordures. Et il nous est difficile de trouver des dépotoirs et le remblayage servant à l'ensevelissement des déchets.

Le recyclage des ordures éliminera ces problèmes. Toutefois, une chose importe encore plus que les problèmes reliés à la création de dépotoirs : chaque tonne d'ordure jetée au dépotoir nous prive de ressources importantes.

Dans une municipalité de 100,000 personnes, le recyclage des ordures permettra de récupérer jusqu'à 3,500,00 gallons de mazout par année, 3,600 tonnes d'acier régénéré, 4,500 tonnes de verre.

Notre programme de recyclage est considéré comme l'un des plus avancés au monde. Il nous achemine vers un nouveau mode de vie. Le monde entier ouvrira l'oeil, car en Ontario, les ordures feront pousser les roses.

Ministère de l'environnement
Ontario
Hon. William Newman, Ministre
Everett Biggs, Sous-ministre

DATES DE LA SAISON DE CHASSE EN ONTARIO

Région	Canards, râles, foulques, gallinules et bécassines ordinaires	Oies et bernaches	Bécasses
District nord	du 13 sept. au 13 déc.	du 13 sept. au 13 déc.	du 13 sept. au 13 déc.
District sud (I)*	du 27 sept. au 13 déc.	du 27 sept. au 13 déc.	du 27 sept. au 13 déc.
District sud (II)*	du 27 sept. au 13 déc.	du 20 oct. au 1er nov.	du 27 sept. au 13 déc.
District du lac Saint-François	du 20 sept. au 13 déc.	du 20 sept. au 13 déc.	du 20 sept. au 13 déc.

* Sauf que la saison de chasse aux oiseaux migrateurs ne commencera qu'à 11 h HNE le 27 septembre, dans la réserve de la faune du marais Luther, la réserve provinciale de la faune de la pointe Longue et dans les parcs provinciaux Rondeau et Holiday Beach.